PAYS DE VESDRE

Trois élus exclus de la Maison du tourisme

Les échevins de Baelen, Verviers et Limbourg ne peuvent pas siéger à la Maison du tourisme Pays de Vesdre. Parce qu'ils ne sont pas apparentés.

● **Julie WOLFF**

Quatre communes prennent part à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre : Verviers, Dison, Limbourg et Baelen. Mais, depuis les dernières élections (et le décret de bonne gouvernance), une situation plutôt cocasse est apparue au sein du conseil d'administration de l'ASBL. En effet, seul un échevin du Tourisme (celui de Dison, Jean-Michel Delaval, PS) y est représenté. Ses trois confrères ne peuvent, quant à eux, pas prendre part aux débats pour la simple et bonne raison qu'ils ne sont apparentés à aucun parti politique. Une situation que déplore particulièrement André Pirnay, échevin du Tourisme de Baelen (ACBM).

« Lors de la précédente mandature, je pouvais siéger au conseil d'administration. J'étais même trésorier pendant six ans pour la Maison du tourisme, explique celui-ci. *Mais depuis les dernières élections, ce n'est plus possible. Ça va à l'encontre de ce qui a été prôné par les différents politiques ces derniers temps. D'autant qu'ici, il s'agit de mandats non rémunérés. »*

C'est donc un autre élu qui siège au sein de cette institution. *« Par chance, nous avions une conseillère Écolo dans notre liste qui a pu rejoindre le CA. Mais elle n'est pas forcément au courant de toutes les tractations en cours en matière de tourisme. Je l'accompagne donc souvent »*, poursuit-il. Pour André Pirnay, les points traités par la Maison du tourisme ne laissent jamais transparaître de couleur politique. *« Les décisions sont toujours prises d'un commun accord. Je ne vois vraiment pas l'intérêt de cette exclusion ».*

EDA Philippe Labeye

Cette règle « d'un autre temps » émane du dernier décret de bonne gouvernance.

Même son de cloche du côté de Jean-François Chefneux, échevin du Tourisme de Verviers (Nouveau Verviers). *« Je trouve cela profondément dommage mais ce n'est la faute de personne au niveau communal. C'est la faute d'un système d'apparentement que, personnellement, je considère d'un autre temps,* lance-t-il. *Il est triste d'avoir encore ce genre de système dans des sociétés démocratiques telles que les nôtres. C'est une considération dont on a longuement discuté au sein de notre groupe, pour savoir si l'on devait ou non s'apparenter. Le fait d'avoir choisi de ne pas le faire a pour conséquence que l'on est exclu de certains outils de supracommunalité. »*

D'autant que Jean-François Chefneux, comme tous les échevins du Tourisme verviétois, aurait normalement dû devenir président de ce même CA. C'est Bernard Piron, président sortant, qui le remplace. *« On s'entend bien et on a une grande facilité à discuter ensemble. »* Pour pallier cette situation, le Collège a aussi mis en place un comité qui permet aux échevins d'être concertés par rapport aux dossiers qui vont être votés.

À Limbourg, Stephen Bolmain (La Limbourgeoise) subit le même sort. Même s'il s'est entre-temps apparenté au PS. *« Ce n'était pas le cas au moment de l'installation du CA et on ne peut pas revenir en arrière. C'est dommage et pas très démocratique. »* Tous les trois espèrent que le décret pourra être revu et adapté aux réalités des listes d'ouverture. ■

André Pirnay (Action citoyenne Baelen-Membach) était jusque-là trésorier de l'ASBL.

EdA Philippe Labeye

Jean-François Chefneux (Nouveau Verviers) aurait dû être président de la Maison du tourisme.

Même s'il s'est apparenté depuis, Stephen Bolmain (la Limbourgeoise) ne peut pas siéger au CA.

VERVIERS

L'accès aux piétons maintenu, pont d'Al Cûte

La rénovation de la rue Renier démarrera véritablement lundi. Mais les piétons pourront toujours emprunter le pont.

Le chantier de réfection de la rue Renier et du pont d'Al Cûte est en train d'être installé. Le coup d'envoi des travaux, à proprement parler, devrait être donné ce lundi. Et que les riverains se rassurent, si la rue est interdite à la circulation, ils devraient encore pouvoir traverser à pied. Un accord a en effet pu être trouvé avec l'entrepreneur.

EdA Philippe Labeye

Une passerelle sera installée pour rejoindre l'autre rive.

« Une passerelle sera mise en place pour maintenir l'accès aux piétons, indique l'échevin des Travaux, Maxime Degey (MR). *Le but, c'est d'essayer de garder un maximum – maintenant, ce ne sera pas garanti sur tout le chantier – cette accessibilité à pied. On espère que ce sera possible 80 ou 90 % du temps. C'est important pour les riverains mais aussi pour le club de ping-pong* (NDLR : le TT Vervia) *qui est là. L'accès aux personnes à mobilité réduite, qui est déjà difficile à l'heure actuelle, ne sera, lui, pas possible. »* De plus, les gens qui avaient l'habitude de se promener en bord de Vesdre ne pourront plus passer en dessous du pont.

Lors de la deuxième phase de rénovation du pont, prévue au printemps 2021, après la voirie de la rue Renier, ce passage au bord de l'eau sera rétabli. *« L'objectif sera aussi de maintenir le passage des piétons sur le pont. Les ouvriers ne travailleront pas sur tout le pont en même temps. Il y aura des zones »*, note-t-il. Le service « Travaux », basé non loin du chantier, ne manquera pas de suivre celui-ci au jour le jour. ■ **J.W.**